

Guide des archives communales d'

AMBEL

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Corps

Canton (depuis 2015) : Matheysine-Trièves

Historique de la conservation des archives de la commune

L'inventaire de 1843 mentionne des documents qui n'ont plus été vus dès 1898 : délibérations 1770-1832, registres paroissiaux et d'état civil 1721-1767 et 1784-1806 et un parcellaire ancien ! Des bribes de l'Ancien Régime ont pu être pris en dépôt à la suite de l'inspection des archives communales de 1898. Les mauvaises conditions de conservation ont poursuivi leurs œuvres au XX^e détruisant ainsi les registres de délibérations 1836-1891, l'état civil du début du XIX^e s. et les autres dossiers communaux. Des archives de l'administration communale ne restent que celles produites à partir de la 2^e moitié du XX^e siècle). Elles sont en mairie.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : non

2. Documents principaux :

Délibérations.

dep. 1892

État civil (lacunes de l'an III à 1836).

dep. an III

Plan cadastral (lacunes).

1836

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui

Cote : 4 E 68

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 1992-2019, 7 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage : 0,30 mètre linéaire

2. Documents principaux :

Parcellaire (non communicable).

1594

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

Aux archives départementales de l'Isère²/

² La municipalité de canton de Cordéac, qui administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Cordéac, Ambel, Beaufin, Monestier-d'Ambel, Pellafol, Saint-Jean-d'Hérans et Saint-Sébastien n'a pas laissé d'archives.